



PLEINE PAGE

MAI
JUIN

DOSSIER

- Police municipale :
Votre sécurité : notre priorité

ÇA SE PASSE À MARLY !

- Le grand retour des événements
- La brocante aura bien lieu !
- Démocratie participative : les habitants ont la parole

Sommaire

3 VIE COMMUNALE

- L'Europe au cœur de notre Ville
- Le CLAP accompagne vos projets !
- Journée portes ouvertes au Jardin des Coquelicots

5 ACTUALITÉS

- La zone d'activité des Dix Muids va être rénovée
- Un LIDL plus écologique va ouvrir ses portes av. Barbusse
- Un téléphone à acheter ou à réparer ? Mobile Express est là !
- Un laboratoire s'est implanté à Marly
- « D'un temps à l'autre » un nouveau magasin de décoration d'intérieur
- Remise de ceinture noire au Bushido-Karaté
- La Fête de la Musique à Marly
- La brocante aura lieu le dimanche 25 juillet

8 ZOOM

- Culture : événements estivaux

9 L'INTERVIEW

- 3 questions à Laurence MOREL

10 DOSSIER

- Police Municipale : votre sécurité, notre priorité

12 DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

- Résultats du sondage pour les aires de jeux
- Consultation concernant les passages place des Hirondelles
- Réunion publique du 10 juin 2021

14 FOCUS

- Les Restos du Cœur ont un nouveau local
- OSCAAR : le tiers-lieu culturel de Marly porté par la FLAC

15 MARLY D'ANTAN

16 GUIDE PROPRETÉ

- Le guide propreté arrive bientôt chez vous !

18 ETAT CIVIL RESULTAT DES ÉLECTIONS

19 EXPRESSION DES GROUPES AGENDA INFORMATIONS



Jean-Noël VERFAILLIE

Maire de Marly

Vice-président du Conseil départemental du Nord
Vice-président de Valenciennes Métropole

Enfin !

Même si la pandémie n'est pas encore derrière nous, notre pays recommence à vivre. Les commerces sont ouverts, les structures sportives et culturelles, les bars et restaurants peuvent à nouveau faire le plein et nous permettre de reprendre une vie presque normale.

A Marly, nous avons souhaité relancer le plus rapidement possible la vie festive, culturelle et conviviale et c'est pour cela que nous avons été l'une des seules villes du valenciennois à organiser une fête de la musique et ce, en grande partie grâce à l'installation d'un tiers-lieu culturel piloté par la FLAC dans notre ville au sein du bâtiment Oscar Carpentier.

Nous avions également le souhait d'organiser notre grande brocante annuelle qui est une institution dans l'arrondissement et même si nous aurons quelques règles et contraintes à respecter du fait du contexte sanitaire et du plan vigipirate, nous sommes ravis que le Sous-préfet nous ait donné l'autorisation de l'organiser le dernier dimanche de juillet comme c'est la tradition.

L'été sera convivial à Marly grâce à une programmation riche et diversifiée que vous pourrez retrouver dans ce numéro de votre magazine municipal.

Par ailleurs et pour que l'automne ne soit pas le moment de déchanter, cet été, nous allons multiplier les opérations pour inciter à la vaccination et permettre à tous d'y avoir accès y compris au plus près de chez vous à Marly et même à domicile pour des personnes qui ne pourraient se déplacer. Le CCAS de la ville reste à votre disposition pour toute information ou aide dans votre accès à la vaccination qui reste la meilleure solution pour que nous puissions enfin voir la fin de cette épidémie.

Calme d'un point de vue sanitaire, nous espérons que ce sera également le cas d'un point de vue sécuritaire et pour cela la municipalité a mis de gros moyens à disposition de sa police municipale pour que tous les Marlysiens aient droit à la tranquillité. Vous pourrez découvrir dans ce numéro l'ensemble des dispositifs mis en œuvre pour renforcer votre sécurité.

Vous souhaitant un très bel été,

L'Europe au cœur de notre Ville



On ne le sait pas toujours, mais le 9 mai est la fête de l'Europe. On y célèbre la déclaration du français Robert SCHUMAN le 9 mai 1950 qui donnera naissance dès 1951 à la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA).

Depuis, l'Europe est fêtée chaque 9 mai et c'est à la fois une journée d'information et de discussion sur l'Union européenne et une fête populaire au cours de laquelle, dans chaque Etat membre, les citoyens européens célèbrent leurs différentes cultures et leurs traditions. La Ville de Marly a donc décidé de s'investir dans cette célébration car les enjeux européens existent au sein de la ville :

proximité de la Belgique, enjeux transfrontaliers, enjeux autour des financements européens, réactivation du jumelage avec la Pologne, apprentissage des langues étrangères dans les écoles.

Dans le cadre des festivités autour de cette journée, la ville de Marly a proposé deux expositions visibles du jeudi 6 mai au mercredi 12 mai. La 1^{ère} exposition « les droits des citoyens européens », à destination du tout public était visible dans le hall de la mairie et la seconde exposition, « les Petits Européens », était installée dans le réfectoire de l'école Jules Henri Lengrand. Lors du temps méridien, des jeux étaient organisés pour les enfants des écoles. Au fil de la semaine, ils sont tous repartis avec un livret de jeux en lien avec l'Europe. Des enfants du centre social sont également venus visiter l'exposition.

Pour les prochaines années, la ville de Marly pourra compter sur le soutien de l'association des Jeunes européens Lille-Métropole avec lesquels elle a signé le Label Ville européenne le 9 mai dernier à l'Hôtel de ville.

L'objectif de ce label, 100% citoyen, est de faire vivre l'Union européenne à l'échelle locale en favorisant la mise en place et le développement d'une facette européenne dans la politique de la ville.

Il définit 4 thèmes permettant de parler d'Europe dans la ville :

- La pédagogie
- La coopération
- La citoyenneté
- La culture

L'accent sera principalement mis sur la pédagogie, notamment dans les écoles, afin de permettre la découverte de cultures voisines. Le jumelage avec d'autres villes va faire de Marly un carrefour culturel européen, notamment pour la réactivation du jumelage avec Olecko, en Pologne.



Vous avez entre 16 et 30 ans : le CLAP accompagne vos projets !

La Ville de Marly est liée par convention au réseau CLAP (Comité Local d'Aide aux Projets), qui accompagne les jeunes de 16 à 30 ans dans la réalisation de leurs projets.

Qu'il s'agisse de projets sportifs ou culturels, de solidarité nationale ou internationale, ou bien encore de projets d'insertion par l'économique (création et reprise d'entreprise), le CLAP peut apporter un soutien technique (aide au montage du dossier de présentation, mise en relation avec les partenaires spécialisés), logistique (mise à disposition du matériel informatique, d'un fonds documentaire) voire financier, sous certaines conditions. S'inscrivant dans l'idée que tout projet conçu et réalisé par les jeunes constitue un moyen d'insertion et d'accès à la citoyenneté, il a pour but de les aider à réaliser un projet « pensé, défini et élaboré par eux-mêmes ».

Le relais du CLAP à Marly est le Point Information Jeunesse (PIJ). Depuis 2017, il a ainsi accompagné huit créations d'entreprises et de nombreux projets, dont un projet de solidarité internationale avec le Maroc.

Plus d'infos auprès du PIJ de Marly :
Tél. : 03 27 28 12 26 - E-mail : pj@marly.fr
Maison des Associations, 35 rue Barbara



Journée portes ouvertes au Jardin des Coquelicots



C'est sous un soleil radieux, un goût de liberté retrouvée malgré les contraintes sanitaires, que la Fête du Jardin des Coquelicots au cœur du quartier des Florales a eu lieu le samedi 29 mai.

Après deux années d'absence, les membres et bénévoles de l'Association Marly Ma Petite Planète ont su relever le défi avec brio : organiser l'événement en 10 jours !

M. le Maire, Jean-Noël VERFAILLIE est allé à la rencontre des familles, heureuses de pouvoir se retrouver et profiter des animations proposées par l'association.

Le Troc de plantes au jardin était une première et au regard de son succès, il sera reconduit, étoffé, couplé à un Troc jardin encore plus ambitieux. Clin d'œil à l'ENTE de Valenciennes pour sa participation avec une mallette pédagogique très complète sur la transition écologique, un succès.

La zone d'activité des Dix Muids rénovée



Depuis longtemps attendue par les entreprises et leurs clients mais aussi par les nombreux promeneurs marlysiens qui utilisent ses voies le week-end, la rénovation de la zone des Dix Muids va démarrer à la rentrée prochaine. Il s'agit d'un partenariat entre la Ville de Marly et Valenciennes métropole qui a la compétence aménagement et entretien des zones d'activité. Dans un premier temps, les travaux concerneront les rues situées au nord de l'avenue Barbusse et dans un second temps, la rue du 19 mars 1962 et la rue Victor Delbove.

Ces travaux consisteront en une remise à niveau complète des voiries, assainissement, éclairage public et trottoirs.

Pour développer et sécuriser la pratique du vélo et de la marche, nous avons souhaité créer des trottoirs et pistes cyclables séparés de la chaussée pour permettre aux salariés des entreprises et aux promeneurs de les utiliser sans danger.

Par ailleurs, souvent visée par des cambriolages, l'ensemble de la zone sera vidéo-protégée. Le phasage des travaux permettra de limiter les nuisances mais néanmoins, certains désagréments ne pourront être totalement évités notamment dans la deuxième phase qui concernera la rue du 19 mars 1962. L'importance stratégique de cette entrée de ville et de cette vitrine entrepreneuriale qu'est la zone des Dix Muids saura assurément rendre indulgents les usagers de ces axes.

Un Lidl plus écologique ouvre ses portes avenue Barbusse



Depuis quelques années, l'enseigne allemande Lidl continue la transformation de ses commerces. A l'instar de celui de la Briquette, le supermarché Lidl situé sur l'avenue Henri Barbusse, va avoir droit à un sacré lifting.

En effet, le Lidl sera fermé à partir du 17 juillet pour un démarrage des travaux le 19 juillet. Il sera complètement démoli et un nouveau bâtiment sortira de terre avant la fin du premier trimestre 2022.

Le magasin sera plus grand, passant de 1053 m² à 1874 m², avec de grandes façades vitrées afin de laisser pénétrer largement la lumière naturelle, les allées intérieures seront élargies pour faciliter la circulation, la toiture sera agrémentée de panneaux photovoltaïques. L'accent sera mis sur une rénovation énergétique et écologique.

Le parking paysager - composé de 49 places de parking avec 2 places PMR, des places avec recharge électrique (pour voitures) et un parking pour les vélos - sera partiellement planté d'arbres au sein des espaces engazonnés créés entre le stationnement et les limites. L'éclairage fonctionnera avec des lampes à led ou solaire. De plus, l'entrée et la sortie se feront uniquement depuis l'avenue.

Des conditions d'accueil et un environnement amélioré pour le bien-être des clients, du personnel et de la planète.

Un téléphone à acheter ou à réparer ? Mobile Express est là !



Installée depuis le lundi 19 avril au 35 bis rue Jean Jaurès, l'enseigne Mobile Express - dirigée par M. EL BEKAY KADDOURI - est spécialisée dans la vente de mobiles et propose de multiples services, notamment la réparation de votre smartphone, de votre PC et de votre tablette de toute marque. Si vous le souhaitez, il peut même sur rendez-vous se déplacer à domicile pour effectuer la réparation de votre appareil. Les devis sont entièrement gratuits. Vous êtes assurés de bénéficier d'un service efficace, rapide, professionnel et au plus bas prix. Les interventions sont garanties 6 mois pièces et main d'œuvre.

Tél. : 06 20 09 54 54 ou 03 66 22 38 39

Ouvert du lundi au samedi de 14h à 18h - Réparation le matin.

Site Internet : <http://valenciennes.mobileexpress.fr>

f Mobile Express - Marly et Valenciennes

Un laboratoire s'est implanté à Marly



Bonne nouvelle pour les habitants de Marly : le groupe BIOLAM a choisi notre Ville pour installer un laboratoire de biologie médicale au 259 avenue Henri Barbusse. Ouvert depuis le lundi 14 juin, le laboratoire réalise tous types de prélèvements, et effectue également les fameux tests PCR qui détectent le coronavirus responsable de la Covid-19. L'aménagement intérieur a été pensé pour recevoir le public dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire. Sur place, l'effectif total est composé de deux secrétaires pour accueillir le public, deux techniciennes préleveuses, un coursier et M. BACLE, le biologiste qui dirige l'établissement. Avec la présence de ce laboratoire, les Marlysiens vont pouvoir bénéficier d'un nouveau service de proximité.

Le laboratoire est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 12h30 et de 13h30 à 18h30 et le samedi de 7h à 12h30.

Avec ou sans rendez-vous, par tél. : 03 62 72 51 51
Fonctionne également avec l'application Doctolib.

« D'un temps à l'autre » un nouveau magasin de décoration d'intérieur



Justine MARCHAL, cette jeune Marlysiennne de 32 ans, malgré le contexte sanitaire et économique incertain, a décidé de monter sa petite entreprise : une boutique de décoration tendance et vintage

« D'un temps à l'autre », à deux pas de la Mairie, au fond à droite de la zone d'entreprises, 8 rue Jean Jaurès.

Déçue de n'avoir pas pu ouvrir le 1^{er} avril, elle a créé un site vitrine pour vendre ses produits mais depuis le 19 mai, date de réouverture des commerces non essentiels, elle peut enfin accueillir et rencontrer ses futurs clients ! Justine travaille avec plusieurs artisans et créateurs français, c'est pourquoi vous trouverez des articles de maison uniques. Elle propose aussi des petits objets et bibelots très variés, de différentes matières mais aussi du petit mobilier qu'elle a chiné avec goût et passion.

Si vous cherchez des idées de déco, venez découvrir son showroom le jeudi de 14h à 19h et le vendredi et samedi de 10h à 18h **ou sur RDV - Tél. : 06 46 42 50 76**

Site Internet : www.duntempsalautre.fr

Instagram f d'un temps à l'autre

Remise de ceinture noire au Bushido-Karaté



Mercredi 26 mai, au dojo municipal Salle Gosselin, M. le Maire, Jean-Noël VERFAILLIE, accompagné de l'adjoint aux sports, Patrick LEMAIRE, a eu l'honneur de remettre la ceinture noire à Jérémie ADONEL en présence des élèves du Bushido-Karaté, de Giano LAURIA, son partenaire de démonstration et de Antonio COSSU, son professeur ceinture noire 5^{ème} Dan.

Jérémy, aussi bien à l'entraînement qu'en compétition, s'est illustré par ses très bons résultats. C'est une belle récompense qui vient couronner un parcours sportif sans faille avec comme fil conducteur les valeurs du Karaté.



La Fête de la Musique a eu lieu le 19 juin



A Marly, la Fête de la Musique a eu lieu le samedi 19 juin et dès 15h, l'équipe du Centre social des Florales attendait les habitants du quartier pour une après-midi musicale sur la place Dehove avant de lancer les festivités du soir autour d'un barbecue. Des animations pour les enfants mais aussi pour les parents

ont égayé la journée : maquillage, jeux anciens, création d'un instrument de musique, karaoké, zumba, spectacle de mentaliste, initiation au djembé avec comme élève M. le Maire, Jean-Noël VERFAILLIE qui est venu saluer les familles heureuses de pouvoir partager de nouveau ces bons moments ensemble.

Au parc Oscar Carpentier, la fête battait son plein. Les Marlysiens et les élus du Conseil municipal n'ont pas voulu manquer ce premier vrai rendez-vous de l'été, ils ont répondu présent à l'invitation lancée par la FLAC et la Ville de Marly qui avaient programmé pour l'occasion plusieurs concerts. Une atmosphère bon enfant et sécurisante a régné tout au long de la journée et même l'orage n'a pas entamé la bonne humeur des participants. Pas très loin aussi, en haut de la place Gabriel Péri, en fin d'après-midi, une autre artiste, Peggy Paltani, chanteuse-musicienne, avec des reprises de jazz, latino, généralistes, quelques variétés françaises et quelques surprises... a enchanté le public présent. Un succès pour cette 40^{ème} édition de la Fête de la Musique grâce à une organisation stricte et un protocole sanitaire respecté par tous.

La brocante aura lieu le dimanche 25 juillet



Dès l'information reçue sur la possibilité d'organiser, sous certaines conditions, ce genre de manifestation, la Municipalité a décidé de programmer cet événement incontournable de la vie Marlysiennne : la brocante aura bien lieu le dimanche 25 juillet 2021 de 8h à 18h. L'installation des stands commencera dès 6h.

Après avoir pris attache auprès de la sous-préfecture et écouté ses préconisations, plusieurs mesures ont été prises :

- un périmètre réduit de la brocante simplement à l'avenue Henri Barbusse - de Romainville à l'intersection avec la rue Gilles Fabry,
- ainsi que la longueur des stands limitée à 5 mètres maximum par famille pour permettre au plus grand nombre de participer,
- un respect strict des consignes sanitaires en vigueur : port du masque obligatoire, sens de circulation à l'intérieur de la brocante, entrées et sorties différenciées (au nombre de 4),
- le plan Vigipirate encore en vigueur interdit le stationnement des véhicules derrière les stands.

Durant cette semaine, la traditionnelle ducasse sera installée place Gabriel Péri pour la plus grande joie des enfants mais aussi des forains qui eux aussi ont souffert de l'inactivité.



Cet été, Marly sera l'une des seules communes du valenciennois à proposer une programmation aussi riche et diversifiée s'étalant de mi-juin à fin septembre.

Quels que soient vos goûts, vous trouverez forcément de quoi vous amuser et profiter seul, en famille ou entre amis. Pensez à bloquer vos agendas !



3 questions à...

Laurence MOREL

Adjointe au Maire - Chargée à la culture, aux fêtes et à l'évènementiel

Comment avez-vous vécu la période de confinement ?

La crise sanitaire a fortement impacté la vie des habitants et la vie culturelle de surcroît.

Mais durant cette période, tout ne s'est pas arrêté, les cours au sein de l'école de Musique et de Danse ont été dispensés en distanciel. Même si cette formule est loin d'être optimale, cela a permis aux professeurs de garder un lien continu avec leurs élèves. Conscients des difficultés que cela a pu poser dans l'apprentissage, nous avons décidé, avec Monsieur le Maire, de proposer un geste fort à destination des élèves en cas de réinscription en adoptant une réduction de 50% l'année prochaine sur les frais d'inscriptions.

Des initiatives ont également pu être menées. Pendant la période de confinement, Monsieur le Maire, Assia COSTANZO, adjointe à l'éducation et moi-même avons lu des contes de Noël, ce qui a ravi petits et grands.

Une activité manuelle via un kit de création d'un bonhomme de neige mobile a été distribuée aux enfants de la Ville, dans le but de témoigner de l'affection à nos aînés.

Et un concours de dessins et de poèmes a été proposé pour la fête des mères et celle des pères, récompensé par de superbes lots : bouquets floraux et coffrets de vin. L'utilisation des réseaux sociaux a permis de rompre l'isolement et garder le contact avec les habitants. Vos retours positifs nous ont conforté dans nos choix.

Mais surtout, avec le service culturel, nous avons pu travailler pour repenser les futurs événements dès la levée des restrictions. Nous avons utilisé cette période pour nous rapprocher de Valenciennes Métropole afin de préparer les divertissements futurs qui nous manquent tant. L'assouplissement des quelques restrictions permet aujourd'hui la reprise ou le lancement de certaines animations. Marly sera l'une des seules communes du Valenciennois à disposer d'une programmation aussi riche et variée cet été.

Les festivités reprennent enfin, quels sont les prochains événements ?

Nous avons démarré la période estivale avec « **musique en territoire** », le 13 juin, avec la participation d'habitants et de musiciens de l'Ecole de Musique ; interprété à Fresnes dans le cadre des « Agités du mélange », et la **Fête de la Musique le 19 juin** qui a enchanté les familles marlysiennes qui ont répondu présentes des Florales jusqu'au Parc Oscar Carpentier dès 15h.

- **Le 10 juillet : un vidéo mapping** avec la participation des jeunes de La Briquette qui ont collaboré aux ateliers pour concevoir le spectacle projeté sur les façades des bâtiments rue de Normandie.
- **Le 27 août : « Oniri 2070 »**, spectacle joué en nocturne dans le parc Jacques Brel.
- **Le 28 août 2021 : « Summer Teen's Break »** qui fera danser la place Gabriel Péri

• **Les 24, 25 et 26 septembre : le festival de piano classique et jazz** à l'église Saint-Pierre.

le 5 septembre de 11h à 18h : « Un dimanche au bord de l'eau »
Dans le parc Jacques Brel, cadre cher aux marlysiens, une animation toute familiale, conviviale, ludique, musicale et théâtrale : les promeneurs pourront assister à une balade poétique, une improvisation théâtrale, un concert donné par le duo « Misson 6rius », une initiation à la pêche, des expositions, des stands, avec pour les plus petits des jeux en bois et un théâtre de guignol. Une restauration rapide est également prévue.

Tout l'été sera ainsi rythmé d'évènements riches et variés. Surtout, et c'était important pour nous, chaque Marlyisien pourra se retrouver dans un événement en fonction de ses goûts et de ses intérêts.

Qu'envisagez-vous maintenant ?

Les réseaux, j'espère, céderont la place aux spectacles vivants. Nous aurons le plaisir de retrouver les Moments Musicaux Marlysiens (MMM), les pièces de théâtre, les galas de danse, les concerts et prestations de notre harmonie, de chorales, de nos petits chanteurs, les conférences, les expositions, ...

Notre ambition est de poursuivre le travail effectué avec les écoles maternelles et primaires, collèges et lycées pour semer les graines de la Culture dès le plus jeune âge et susciter plaisir et envie de découvrir le monde autrement. Un projet initié par nos professeurs de l'Ecole de musique via un conte joué dans les écoles en juin invitant à découvrir les pratiques instrumentales. Cette action sera reprise en septembre avec visite et manipulation de divers instruments au sein de l'école de musique. De plus, suite à une consultation lancée par la ville de Marly, la FLAC (fédération locale alternative culturelle) intègre en juin la maison Oscar Carpentier. Ce sera le futur lieu d'accueil en résidence d'artistes dans des domaines multiples et variés. Ce tiers-lieu vise à animer la vie culturelle de Marly et créer un lien social avec et entre les habitants sans oublier le rôle important de toutes nos associations qui sont elles-mêmes porteuses de projets innovants. Pour les amoureux du livre, le traditionnel salon du premier week-end d'avril n'a pu avoir lieu. Un projet est à l'étude pour octobre alliant tradition et innovation.

Le service culturel est le maillon fédérateur des différents services : éducation, enfance, jeunesse, politique de la ville, CCAS, environnement pour lancer de nouveaux projets que vous aurez le plaisir de découvrir au fil du temps. Dans le cadre des festivités, 2021 ne verra pas la Fête Nationale en raison de la crise sanitaire actuelle, mais nous espérons retrouver notre 14 juillet en 2022 dont la programmation est d'ores et déjà prévue. Heureusement notre mythique **brocante** aura bien lieu, le **dimanche 25 juillet**, et actuellement, nous faisons tout pour organiser au mieux le marché de Noël dans le respect des protocoles en vigueur. Enfin, concernant les grands projets, nous continuons d'avancer sur la réflexion autour d'un lieu culturel aux multiples usages. Notre objectif est qu'il puisse voir le jour d'ici la fin du mandat.

ÉVÉNEMENTS ESTIVAUX

• **Vidéomapping**
10 juillet - 22h30 à minuit
Rue de Normandie - La Briquette



Oniri 2070

Compagnie Organic Orchestra

Un voyage poétique et autonome en énergie mêlant vidéo, beatbox et sensibilisation au développement durable

20h45 | Durée 1h | Accès gratuit | Jauge limitée

Vendredi 27 Août 2021

PARC JACQUES BREL (13 Rue Adrien Weil) à Marly

Valenciennes Métropole

THÉÂTRE ANZON

HORS LES MURS

ORGANIC ORCHESTRA



EDITION 2021

SUMMER BREAK

CONCERT GRATUIT

SAMEDI 28 AOUT 2021

MARLY

PLACE GABRIEL PÉRI

21H

3 HEURES DE MIX + NOMBREUX CADEAUX + COÛRT GRATUIT +

BPA

funradio

UN DIMANCHE AU BORD DE L'EAU

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE
DE 11H À 18H AU PARC JACQUES BREL

AU PROGRAMME :

- **BALADE POÉTIQUE** **DÈS 11H**
AVEC NICOLAS MINAIR
- **INITIATION À LA PÊCHE** **DÈS 14H**
- **SPECTACLE D'IMPROVISATION** **14H 17H**
AVEC LA COMPAGNIE «DIS LEUR DE RIRE»
- **THÉÂTRE DE GUIGNOL**
« LES AVENTURES EXTRAORDINAIRES DE GUIGNOL » **14H30 16H30**
- **CONCERT AVEC MISSION 6RIUS** **15H**

MAIS AUSSI : DÈS 11H
UN FOOD TRUCK, DES JEUX EN BOIS, DES EXPOSITIONS (ARTRIBU & COEUR DE CHATS)

Valenciennes Métropole

THÉÂTRE ANZON

HORS LES MURS

ORGANIC ORCHESTRA

• **Festival de piano**
24/25/26 septembre
Eglise Saint-Pierre - Rue Paul Vaillant Couturier
Tarifs par représentation :
Adulte : 15€
Tarif réduit* : 7€
Pass accès 4 représentations :
Tarif plein : 45€
Tarif réduit* : 21€
* 8 à 18 ans - Demandeurs d'emploi - Etudiants



Votre sécurité : notre priorité

Pour répondre à l'attente légitime de nos concitoyens, il a été décidé de renforcer les effectifs de la police municipale, passant ainsi de 6 à 8 agents. grâce à ces recrutements, il est possible aux agents de police municipale d'être sur le terrain de 8h à 20h, et de mener des actions coordonnées d'envergure avec les différents services de l'Etat. Aussi, plusieurs changements sont à noter pour rendre le service encore plus opérationnel.

- Une brigade VTT a été créée
- Un nouveau véhicule, électrique, est arrivé
- Evolution de l'armement de la Police Municipale
- Chaque agent est équipé d'une caméra mobile pour l'enregistrement des interventions
- Deux gardien-brigadiers supplémentaires de police municipale ont été recrutés

Ces changements permettent aux marlysiens de bénéficier d'une présence accrue de la police municipale. Ils sont ainsi sur le terrain du lundi au vendredi sur des horaires étendus et, dès septembre, le samedi. L'organisation du service dégage un temps dédié aux opérations ciblées, tels que les contrôles de vitesse, les contrôles et sécurisation de zones résidentielles, ...



La police municipale de Marly met en oeuvre les politiques locales de sécurité et de prévention de la délinquance, au travers, notamment :



- Des actions coordonnées Police Municipale / Police Nationale sur des problématiques définies par le Maire
- La création, la mise en place et le suivi des dispositifs partenariaux police-justice (Rappel à l'Ordre du Maire, Conseil des Droits et Devoirs des Familles, baromètres d'ambiance, ...)
- La création, la mise en place et le suivi des moyens de lutte contre les atteintes (amendes administratives pour les dépôts sauvages...)
- Participation au Comité de pilotage pour la mise en oeuvre d'une vidéoprotection efficace dans la ville
- Une mise en oeuvre transversale avec le CCAS notamment dans la Lutte contre l'habitat indigne

Le Comité de Pilotage de vidéoprotection lancé en 2021 par le Maire, s'est mis en oeuvre rapidement. Il est suivi par Jean-Yves NAVA, Conseiller municipal délégué aux travaux.

Photo : JY NAVA, conseiller municipal, dans le centre de supervision urbain (CSU)



Le nouvel équipement prévu



« Bien que la Police Municipale de Marly est créée depuis la fin des années 80, elle connaît aujourd'hui une réorganisation structurelle importante pour accroître la qualité du service rendu.

Les dynamiques transversales, les orientations stratégiques et les nouvelles dotations en équipements permettent de présenter aux administrés une Police Municipale 2.0.

Cette nouvelle ligne renforce l'action de la Police Municipale par une réelle coproduction de sécurité avec les habitants (participation citoyenne en programmation), les instances Etatiques (contrôle coordonnées, Réunions Opérationnelles ...) et les services de la Ville (CCAS, Services Techniques ...)

Les agents de la Police Municipale de Marly s'engagent chaque jour, pour la qualité de vie des administrés et représentent fièrement les valeurs de la Police Municipale de Marly « Protéger et Servir ».

La Police en chiffres

- 1 poste de Police Municipale
- 8-20 horaires de la Police Municipale
- 2 véhicules de Police Municipale
- 2 VTT pour la brigade cycliste
- 2000 interventions de nos agents de la Police Municipale par an



Dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, les agents de la Police Municipale de Marly sont équipés des moyens nécessaires à la réalisation de dépistage de stupéfiants et de l'imprégnation alcoolique.

Photos : A gauche, ethylo-test électronique en bas : test salivaire pour le dépistage de stupéfiants



Votre avis au coeur de nos projets

Conformément à leur engagement, les élus de la ville de Marly ont souhaité encourager la démocratie participative en associant davantage les habitants aux projets de la ville qui les concerne. Cette co-construction avec les riverains leur permet de mieux s'approprier les projets et d'en être partie prenante. Depuis juillet 2020, les concertations sont nombreuses. Parce que les habitants sont les véritables acteurs de leur quartier, un grand merci pour votre implication et vos retours !

Résultat du sondage pour les aires de jeux

Monsieur le Maire et son équipe, comme ils s'y étaient engagés, souhaitent réaliser une aire de jeux par an. Les prochains secteurs concernés sont les quartiers de la Briquette et des Floralies. A cet effet, les avis des habitants ont été recueillis pour valider le choix du thème et du type de jeux souhaités, mais aussi le choix du lieu final parmi trois possibilités concernant les Floralies. Ces éléments permettront de réaliser le cahier des charges pour la consultation des entreprises et répondre au mieux aux attentes.



La Briquette

► L'aire de jeux sera réalisée dans le parc Aragon, à côté de la salle de sport



Les Floralies

► L'aire de jeux sera réalisée rue du Muguet

Le résultat des sondages met en avant le thème marin

« Pour que nos petits mousaillons puissent s'imaginer voguant sur les flots à bord d'un fabuleux navire ».



Photos non contractuelles

Consultation concernant les passages place des hirondelles



La ville est propriétaire de deux ruelles de part et d'autre de la place des Hirondelles donnant respectivement sur la place des Colombes et la rue de la Mésange. Ces ruelles sont dotées de portillons dont l'utilisation pose problème à un certain nombre de riverains qui sollicitent nos services régulièrement. Nous avons donc demandé aux habitants concernés s'ils préféreraient que ces deux passages restent ouverts à la circulation des piétons ou qu'ils soient condamnés ?

Les riverains avaient jusqu'au 15 juin 2021 pour répondre au flyer reçu dans leur boîte aux lettres en le déposant à l'accueil de la mairie. Les résultats des sondages et les suites à donner seront prochainement communiqués aux riverains concernés.

Réunion publique du 10 juin 2021

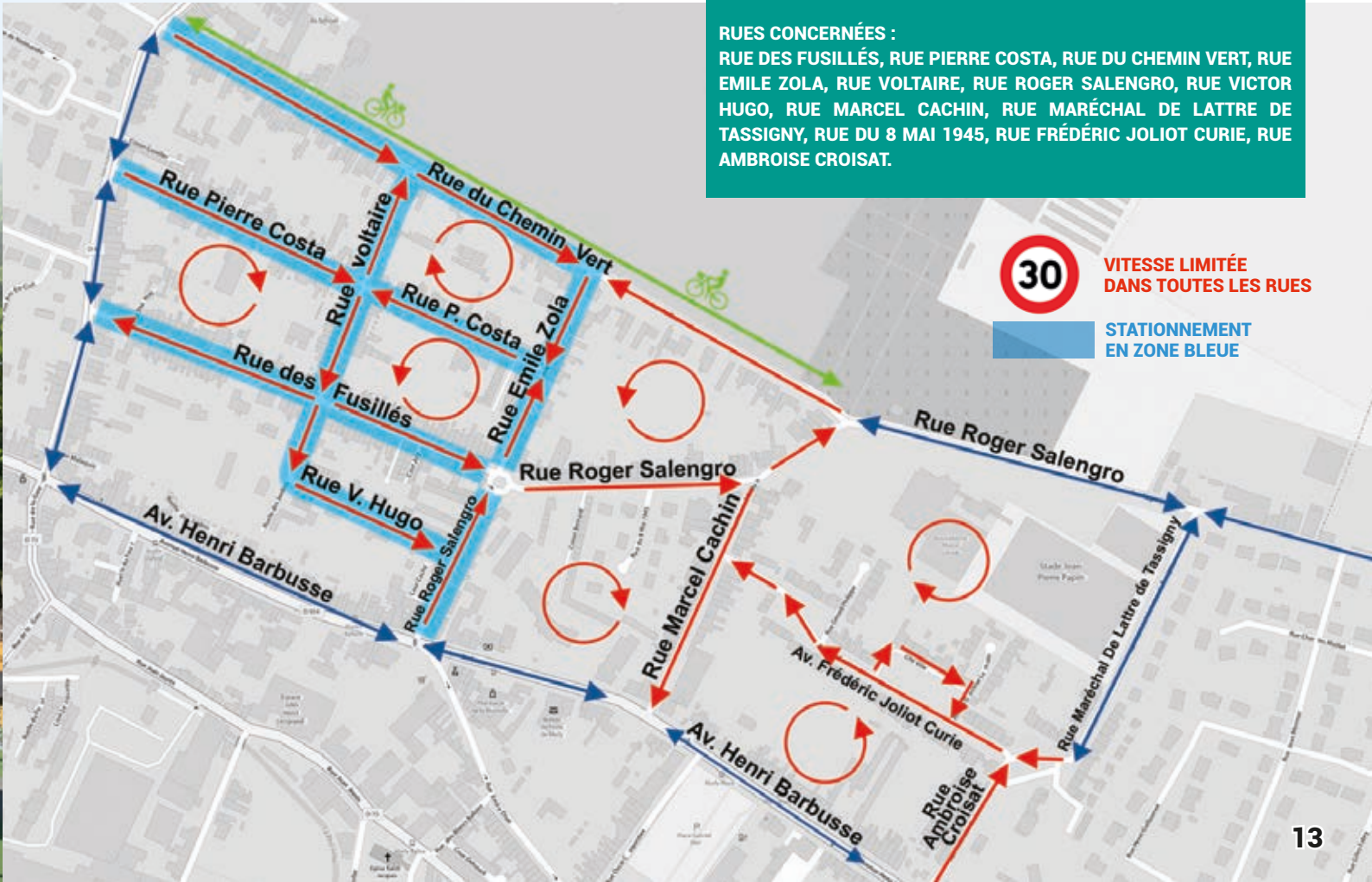
Afin d'améliorer la circulation, le stationnement et afin de réguler la vitesse des véhicules dans le quartier du vieux Marly, la ville a engagé une réflexion sur le plan de circulation. Une réunion publique s'est tenue le jeudi 10 juin à 18h30 à la salle Dumont, rue Gilles Fabry. Les diverses propositions ont été présentées afin de déterminer avec les habitants la solution la plus satisfaisante.

Après divers échanges entre les habitants et les élus, les riverains ont validé le plan de circulation au verso, où la vitesse est limitée à 30 km/h, avec un stationnement à cheval sur le trottoir qui respecte la circulation des piétons.

Après concertation, il a également été convenu la mise en place d'une zone bleue. Une voie cyclable bidirectionnelle longera le Chemin Vert. Le marquage au sol des places de parking débutera la deuxième quinzaine du mois d'août et sera réalisé en fonction de la météo afin d'être opérationnel pour fin septembre. Une information complémentaire concernant la zone bleue et les cartes de résidents parviendra ultérieurement aux riverains concernés.

Plan de circulation

RUES CONCERNÉES :
RUE DES FUSILLÉS, RUE PIERRE COSTA, RUE DU CHEMIN VERT, RUE EMILE ZOLA, RUE VOLTAIRE, RUE ROGER SALENGRO, RUE VICTOR HUGO, RUE MARCEL CACHIN, RUE MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY, RUE DU 8 MAI 1945, RUE FRÉDÉRIC JOLIOT CURIE, RUE AMBROISE CROISAT.



30 VITESSE LIMITÉE
DANS TOUTES LES RUES

STATIONNEMENT
EN ZONE BLEUE

Les Restos du Coeur ont un nouveau local



« Les restos du cœur » est une association reconnue au niveau national par son action d'aide aux familles en difficultés. Sur Marly, l'association était basée à l'école Marie Curie dans le quartier des Florales mais les bâtiments n'étaient plus à même de recevoir du public en toute sécurité. C'est avec cœur que la municipalité soutient les associations caritatives et d'autant plus en cette période de crise sanitaire, économique et sociale. Il était donc impensable de voir partir cette association. Monsieur Le Maire ainsi qu'Alice DONNET, son adjointe, ont travaillé avec les membres de l'association à une solution pour leurs locaux. C'est désormais dans le relais Saint François à l'entrée du quartier des Florales que vous retrouverez les bénévoles des restos du cœur. Vous voulez devenir bénévole, vous êtes en difficultés, vous voulez en savoir plus sur l'association ?

Contact : M^{me} Dominique FONTAINE au 06 95 17 60 70



OSCAAR : le tiers-lieu culturel de Marly porté par la FLAC



OSCAAR :
Occupation Sociale, Culturelle, Artistique et Artisanale

Dans le cadre de sa politique culturelle et sociale, la Ville de Marly a lancé début mai un appel à candidature pour l'occupation de la maison Oscar Carpentier pour y développer un tiers-lieu culturel et intergénérationnel.

Le tiers-lieu culturel ?

Ce lieu a pour objectif de se retrouver pour s'exercer, échanger, et diffuser son art auprès du public valenciennois. Il est pensé comme un espace d'imagination collective, aussi bien artistique que sociale, qui permettrait d'impliquer les différents acteurs culturels du valenciennois, mais aussi d'accueillir et d'impliquer les habitants de Valenciennes Métropole et plus largement de la Porte du Hainaut.

La Fédération Locale Alternative Culturelle (FLAC), association de soutien aux artistes, artisans, collectifs, structures culturelles émergentes du Valenciennois a été retenue pour exploiter ce lieu. En effet, dans son cahier des charges, elle propose une multitude d'activités au sein du foyer et son parc adjacent qui permettront d'offrir une programmation et des activités variées, transversales, accessibles à différents publics.

Afin de créer un lieu adapté aux usages de chacun, la FLAC organisera une saison d'été pour évaluer les différents besoins, les attentes, les forces et les faiblesses du lieu. Cette phase d'expérimentation permettra de construire collectivement le projet final de tiers-lieu culturel.

L'objectif est également d'impliquer dès le début les publics dans la réflexion, sur les événements et les différents chantiers afin de co-construire avec eux le futur lieu OSCAAR.

Les Florales avant / après



Commerces, avenue des Lilas - Années 70



Entrée des Florales, avenue des Lilas - 1974



L'emblématique « pont des imbéciles »,
séparant la rue Jean Jaurès et la route de Préseau



2021



2021



Vue après la destruction du pont - 2021



Création d'une aire de jeux - Vers 1965

Le guide propreté arrive bientôt chez vous !



Dans une démarche de sensibilisation, de pédagogie et de prévention, les élus du Conseil Municipal ont tenu à développer un guide de la propreté destiné à faire connaître au plus grand nombre les usages individuels et les dispositifs collectifs et solidaires qui visent à rendre la Ville de Marly plus propre.

L'objectif

Ces quelques pages de bonnes pratiques sont un rappel sur les réflexes nécessaires à adopter pour bien gérer ses déchets, participer au tri solidaire et connaître les règles en usage dans les espaces publics.

La municipalité sait que les marlysiens sont sensibles aux bons gestes, que ces derniers soient liés au tri, au recyclage ou au compostage par exemple. Avec ce guide, nous espérons que cette volonté se transmette au plus grand nombre, et devienne une référence pour participer au maintien de la propreté dans notre belle ville de Marly.

Favoriser un meilleur cadre de vie aux Marlysiens en agissant sur la propreté



Tous acteurs du plan propreté !

La propreté des trottoirs

- Respect des règles de sortie des bacs d'ordures ménagères
- Nettoyage des rues et trottoirs
- Lutte contre les déjections canines

La collecte des déchets ménagers

- Rappel des consignes de tri
- Rôle des déchetteries

Le cadre de vie des Marlysiens

- Partager les bonnes pratiques
- Respecter le travail des agents
- Utiliser les poubelles de ville
- Ne pas jeter papiers, chewing-gums, mégots au sol...



Ils travaillent pour vous ! L'entretien des espaces verts c'est :

10 agents qui veillent à l'entretien des massifs, des arbres, des espaces verts, des équipements sportifs et du cimetière.

Les secteurs de tonte représentent :

322 000 m²
sur toute la ville
+26 000 m²
sur les groupes scolaires

Les Chiffres...
Les déchets collectés sur le territoire de Marly représentent
200 Tonnes / an !
soit : **548 Kgs / jour !**
dont : **110 Tonnes / an**
de déchets sauvages
pour un coût annuel de : **300 000€**

Retrouvez également dans le guide :

▪ Les bonnes pratiques ▪ Le sac à toutou ▪ Le bon geste, c'est la poubelle ▪ Ne pas polluer le domaine public, c'est éviter les amendes ▪ Bien-vivre ensemble : évitez les nuisances ▪ La déchetterie c'est mon amie ▪ Compostez où vous voulez ! ▪ Les encombrants

Trier nos déchets permet de les recycler



ORDURES MÉNAGÈRES Contenance des sacs : 30l maximum

- ▶ Déchets de cuisine, essuie-tout et mouchoirs usagés ...
- ▶ Vaisselle, terre cuite ...
- ▶ Sacs, barquettes, pots et films en plastique ...



EMBALLAGES : EN MÉTAL, PAPIER ET CARTON, BOUTEILLES EN PLASTIQUE

- ▶ Bouteilles et flacons en plastique vidés
- ▶ Papiers, cartons et briques alimentaires non déchetés
- ▶ Conserves, canettes en métal, barquettes alu...

Les films plastiques des emballages et les barquettes en polystyrène ne sont pas recyclables. Ils sont à jeter avec les ordures ménagères



COMPOSTAGE

Compostez où vous voulez !
Des solutions de bacs à compost adaptés à toutes les situations et lieux existent !

Informations :
Tél : 03 27 09 62 51
Mail :
zerodechet@valenciennes-metropole.fr



LE VERRE : BOUTEILLES, BOCAUX, POTS

- ▶ Bouteilles, bocaux et pots vides en vrac sans bouchon
- ▶ ni capsule, ni couvercle

Lors de la collecte, le bac à verre doit être déposé à côté du bac de tri sélectif



DÉCHETS VÉGÉTAUX

Hors période de collecte, les déchets verts sont à déposer en déchetterie.
JE PEUX Y JETER :

- ▶ Tontes de pelouse
- ▶ Feuilles
- ▶ Tailles de haies (en fagots liés avec ficelle - 1m maxi)
- ▶ Troncs d'arbres (10 cm diamètre maxi)



JE NE PEUX PAS Y JETER :

- ▶ Terre
- ▶ Bois peint ou vernis
- ▶ Souches d'arbres
- ▶ Pot en terre
- ▶ Liens plastique / métal

- Poubelle avec 2 poignées opposées sans couvercle
- Sacs Krafts (non fournis par Valenciennes Métropole)

Ne pas utiliser les bacs et sacs réservés aux ordures ménagères ou au tri sélectif

BIENVENUE À...

- Leane **JANSSEN** • 15 avril 2021
- Merwan **HASSOUN** • 25 avril 2021
- Fatna **OUZMI** • 26 avril 2021
- Hugo **CHEYLAN** • 9 mai 2021
- Anna **TAISNE** • 9 mai 2021
- Tom **ANDERSZ** • 10 mai 2021



ILS SE SONT DIT OUI !

- Jordan **JOUVERT** et Justine **JALAIN** • 29 mai 2021
- Akochayé **ZOMAHOUN** et Angélique **VAN OOST** • 5 juin 2021
- Vincent **BRUNET** et Virginie **MANET** • 12 juin 2021
- Nicolas **VAN WERVEKE** et Caroline **FAYARD** • 19 juin 2021

ILS NOUS ONT QUITTÉ...

- Marie **DESTOMBES** veuve de Charles **CHOMBART** • 16 avril 2021 • 86 ans
- Émile **CHANDELIER** époux de Éliane **FOSSE** • 17 avril 2021 • 75 ans
- Djelloul **KHALFI** époux de Yamina **SAÏD** • 17 avril 2021 • 80 ans
- Monique **GUESCLOU** épouse de Raymond **HOUDART** • 17 avril 2021 • 79 ans
- Raymond **HOUDART** veuf de Monique **GUESCLOU** • 19 avril 2021 • 83 ans
- Giancarlo **GIOVAGNOLI** époux de Irène **TRAITCHEVTICH** • 19 avril 2021 • 82 ans
- Marthe **CATTIAUX** divorcée de Jules **LASSELIN** • 20 avril 2021 • 82 ans
- Georges **BUCHE** époux de Georgette **DOURLENS** • 20 avril 2021 • 81 ans
- Danielle **RENAUT** veuve de Georges **RIVOIRE** • 5 mai 2021 • 71 ans
- Fernand **FOSSE** veuf de Geneviève **MALAUQUIN** • 5 mai 2021 • 95 ans
- Xavier **BOULTOUAK** célibataire • 5 mai 2021 • 58 ans
- Jean **LEROY** époux de Nicole **SOYEZ** • 6 mai 2021 • 82 ans
- Salvatore **STRAMANDINO** époux de Maria de Lourdes **CAVACO** • 18 mai 2021 • 73 ans
- Michel **STEVENS** époux de Nicole **CARTIER** • 25 mai 2021 • 79 ans
- Jeannine **HUET** veuve de Maurice **DEFER** • 11 juin 2021 • 87 ans
- Filippo **SALATINO** divorcé de Sylvie **KLEINERT** • 12 juin 2021 • 51 ans
- Thérèse **VERLINDEN** épouse de Jean **DARTUS** • 14 juin 2021 • 92 ans

Groupe de la majorité

Un an !
Voilà maintenant un an que notre nouvelle majorité est installée. Ce fut une année aussi passionnante que compliquée pour une nouvelle équipe élue en pleine crise sanitaire. La situation financière de la commune ainsi que les nombreuses lacunes dans son organisation interne ont nécessité un gros travail de réorganisation et de rationalisation pour réduire nos dépenses de fonctionnement et ainsi permettre de réduire vos impôts fonciers tout en permettant des investissements rendus très urgents par des années d'immobilisme.
Depuis un an, de nombreux projets ont été réalisés ou engagés comme la création d'une première aire de jeux dans le centre, la réfection de l'avenue Barbusse et le réaménagement de la place Gabriel Péri, la création d'une nouvelle école pour réunir les écoles Louise Michel et Nelson Mandela, la rénovation complète de toutes les voiries de la zone d'activité des Dix Muids ou encore la refonte totale des sens de circulation et du stationnement dans le Vieux-Marly.
Si l'année a été frustrante dans le lien social du fait de la quasi impossibilité d'organiser des événements, nous avons tenu à vous impliquer dans les prises de décision comme nous nous y étions engagés pendant la campagne et nous avons déjà organisé de nombreuses concertations que ce soit pour l'implantation des nouvelles aires de jeux, les sens de circulation dans le Vieux-Marly, rue Paul Langevin, le devenir des passages place des hirondelles, et ce sera bientôt le cas pour le projet d'aménagement de la place Gabriel Péri.
Par ailleurs, le dévouement de nos agents et l'implication des élus a permis de traverser la crise sanitaire du mieux possible malgré toutes les contraintes et les restrictions que ce soit dans les écoles, les cantines, les équipements sportifs ou encore dans le lien avec nos aînés ou les personnes les plus isolées ou démunies. Espérons que notre deuxième année de mandat soit libérée du joug sanitaire et que nous puissions poursuivre nos projets et la transformation de notre ville dans un contexte plus serein.

Les élus de la majorité

Groupe « Unis pour Marly »

La « Colère gronde !!! »

Plus que jamais, les Marlysiennes et les Marlysiens regrettent d'avoir fait confiance à l'entente - Verfaille, Jalain, Morel. Aujourd'hui, nous savons que les promesses du Maire n'étaient que de la poudre aux yeux et que ce dernier et sa coalition ont prouvé qu'ils n'étaient pas sincères, mais surtout, qu'ils étaient complètement dépassés par la lourdeur de leurs mensonges. Heureusement pour eux, ils ont encore les projets que nous avons initiés pour tenter de faire un peu illusion. Nous refusons leurs politiques au détriment des jeunes, des quartiers, de nos aînés, des milieux associatifs, des écoles, de la propreté, de la sécurité, des agents municipaux...En tant que Conseiller départemental Jean-Noël Verfaille a agi comme à Marly : « Promettre, Retirer, Supprimer et ne RIEN APPORTER ». N'hésitez pas à vous exprimer sur notre site « Unis pour Marly ». Bien à vous.

Jérôme LEMAN

Groupe des élus Socialistes

Pourquoi les élus socialistes n'ont pas voté la baisse des taux d'imposition ?

Lors du dernier conseil municipal, les élus socialistes ont fait le choix de voter « contre » la proposition de baisser les taux d'imposition des taxes foncières bâties et non bâties non par idéologie comme on a pu l'entendre mais parce que la baisse est non significative pour les contribuables et risquée pour la municipalité.
En effet, selon nos estimations, la baisse représentera un montant de 12€ en 2021 par foyer fiscal. Quant à la municipalité, elle va devoir se passer d'une baisse de recette d'environ 100 000€, pourtant nécessaire pour maintenir des services de haut niveau à la population, l'entretien des bâtiments municipaux comme les écoles, des voiries tout en remboursant les emprunts. A moins que la majorité ait fait le choix de tirer un trait sur les services à la population !

Christian CHATELAIN

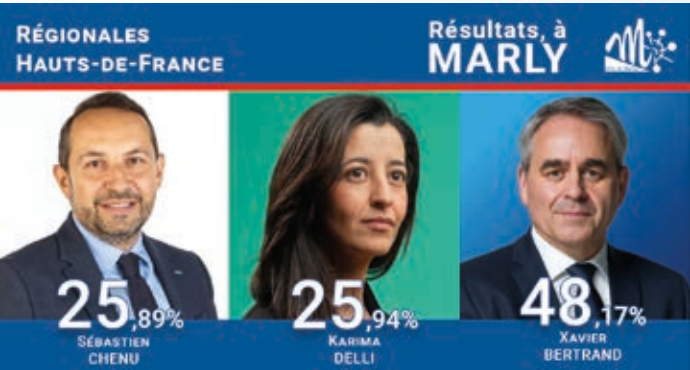
RÉSULTATS DES ELECTIONS

La municipalité remercie toutes les marlysiennes et tous les marlysiens qui se sont déplacés pour exercer leur droit de vote, ainsi que toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de ces scrutins et qui ont mis en place les protocoles sanitaires en vigueur pour la sécurité de tous.

RÉSULTATS DU PREMIER TOUR



RÉSULTATS DU SECOND TOUR



AGENDA

DU VENDREDI 23 AU MARDI 27 JUILLET
▪ **DUCASSE**
Place Gabriel Péri

DIMANCHE 25 JUILLET - 8h à 18h
▪ **BROCANTE**
Avenue Henri Barbusse

VENDREDI 27 AOÛT - 20h45
▪ **SPECTACLE ONIRI 2070**
Parc Jacques Brel - Rue Adrien Weil

SAMEDI 28 AOÛT - 21h à minuit
▪ **SUMMER TEEN'S BREAK**
Place Gabriel Péri

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE - de 11h à 18h
▪ « **UN DIMANCHE AU BORD DE L'EAU** »
Parc Jacques Brel

VENDREDI 24 SEPTEMBRE
▪ **LA FÊTE DES VOISINS**
Dans divers lieux de la ville

VENDREDI 24, SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 SEPTEMBRE
▪ **FESTIVAL DE PIANO CLASSIQUE ET JAZZ**
Eglise St Pierre de La Briquette
Rue Paul Vaillant Couturier

Règlementation sur l'utilisation des tondeuses

L'utilisation des tondeuses à gazon, des tailles haies et des débroussailluses à moteur thermique est tolérée sur tout le territoire communal :

➔ du lundi au samedi : de 8h30 à 20h
➔ le dimanche : de 10h à 13h



Permanences du conciliateur de justice

La conciliation, une autre solution que le procès pour mettre fin au conflit entre deux personnes.
Un conciliateur de justice organise des permanences à Marly tous les mardis matin de 9h à 12h

- Vous pouvez le rencontrer si vous êtes dans une des situations suivantes :
- problèmes de voisinage
 - différends entre propriétaires et locataires
 - différends relatifs à un contrat de travail
 - litiges de la consommation
 - impayés
 - malfaçons de travaux, etc.

N'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie pour fixer un rendez-vous au 03 27 23 99 00 au par mail à mairie@marly.fr
Afin de préparer au mieux votre rendez-vous, munissez-vous du Cerfa N°15728*02 dûment rempli.

Marly



T2
à partir de
116.000€
hors parking

T3
à partir de
168.000€
hors parking

T4
à partir de
186.000€
hors parking

À VENDRE



36 appartements
avec terrasse ou balcon



20 maisons
avec jardin

MAISON 3 ch.
à partir de
216.000€
avec garage & jardin

Exemple
d'appartement T3

66.21 m²



Résidence l'Orée de la Rhône, rue Jacques Brel - 59770 Marly

INFOS & VENTE

Tél. 03 20 61 27 12

epf@thomas-piron.eu | www.thomas-piron.fr

